

DOSSIER D'AFFILIATION



Le sport scolaire de l'École publique

USEP 44 - Fédération des Amicales Laiques

9 rue des Olivettes - BP 74107 - 44041 Nantes cedex 1

Tel : 02 51 86 33 26 - fax : 02 51 86 33 29 - mail : affi.usep44@laligue44.org - site : www.usep44.org

Saison 2020-2021

Ce dossier comprend...

<ul style="list-style-type: none">• La page d'informations sur l'association USEP et/ou l'amicale laïque (document recto/verso)	Pages à compléter Toutes les informations demandées sont importantes et nécessaires
<ul style="list-style-type: none">• Le bon de commande des groupes classes élémentaires et maternelles pour les enfants (document recto/verso)	Pages à compléter
<ul style="list-style-type: none">• Le bulletin de licence adulte à remplir pour chaque adulte adhérent	Page à compléter
<ul style="list-style-type: none">• Une page d'informations pour l'adhésion des enfants	Nous adresser un fichier informatique à la délégation format.CSV
<ul style="list-style-type: none">• La fiche diagnostic APAC assurances (document recto/verso)	Pages à compléter

ATTENTION,
adhésion individuelle par groupe « classe » pour les enfants

Nous comptons sur vous pour être le plus précis possible et nous retourner L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS pour le 16 OCTOBRE 2020 dernier délai

.....
Ce cahier d'affiliation sert à recueillir les informations et les données nécessaires à la saisie des adhésions. Le coût total des licences est indicatif. En fonction du croisement des données avec Affiligue, ce coût peut varier selon les doubles adhésions trouvées.

Dossier complet à retourner (sans le règlement) à votre délégué de secteur



Agir en citoyens

Un appel à cotisations vous sera adressé, accompagné des licences adultes et enfants

Contact pour tous renseignements :
Pierre CHEVALIER ou Delphine BIHAN
Tel 02 51 86 33 26

Pourquoi Adhérer À L'USEP ?



.....
Adhérer à l'USEP implique une cotisation - Cotiser permet :

► d'entrer et de développer un projet associatif au sein de l'association USEP de l'école

- impliquer les enfants dans la vie de l'école
- mobiliser les élèves sur un projet
- associer les parents
- être interlocuteur privilégié de la collectivité locale
- promouvoir l'école publique dans son environnement local
- gérer des fonds dans le cadre de l'école

► de s'impliquer dans le réseau d'un secteur USEP :

- échanger avec les collègues d'autres associations d'école
- participer à des choix d'activités
- organiser des rencontres locales et/ou de secteurs
- mutualiser des équipements sportifs et du matériel
- établir des programmations EPS en lien avec les rencontres USEP

► d'être membre d'un réseau départemental fédéré :

- participer à des formations spécifiques et adaptées
- s'appuyer sur des documents pédagogiques
- accéder à du prêt de matériel
- bénéficier d'aides financières
- décliner la convention entre l'Inspection Académique et l'USEP (aide CPC, animation pédagogique)
- mutualiser les aides entre les différents secteurs du département
- bénéficier de l'aide du délégué départemental
- être protégé par une couverture assurance associative (biens matériels et personnes physiques)

► d'appartenir à la Ligue de l'Enseignement 44 (FAL 44) pour :

- adhérer à une amicale laïque locale sans payer la part "Ligue de l'Enseignement" pour une autre activité culturelle ou sportive (au sein de la Ligue de l'Enseignement)
- partir avec les séjours « Vacances pour Tous » (adultes/familles - enfants/juniors - séjours groupes - séjours linguistiques - séjours musicaux et artistiques) sans régler la part "Ligue de l'Enseignement"
- bénéficier d'un tarif préférentiel au Skatepark (le Hangar) à Nantes
- bénéficier de tarifs préférentiels pour partir en classes de découverte dans un réseau de qualité
- bénéficier d'une aide à l'organisation de sorties scolaires

CAHIER D'AFFILIATION



USEP 44 - Fédération des Amicales Laïques
9 rue des Olivettes – BP 74107 - 44041 Nantes cedex 1
Tel : 02 51 86 33 26 - fax : 02 51 86 33 29 - mail : affi.usep44@laligue44.org - site : www.usep44.org

Saison 2020-2021

**vous êtes une
ASSOCIATION SCOLAIRE**

Nom :
Adresse :
.....

**vous êtes une
SECTION D'AMICALE LAIQUE**

Nom de l'A.L. dont l'école dépend :
.....
Commune :
.....

N° d'affiliation : **0 4 4** _ _ _ _ _

Coordonnées de l'école

Nom de l'école

Adresse complète

.....	
.....	
CP :	Commune :
e-mail :@.....	Tel. :

maternelle élémentaire primaire établ. spécialisé Nom secteur USEP :

Renseignements divers

Nom Président :	prénom :	date naiss. :
adresse :	tel :	fax :
Nom Secrétaire :	prénom :	date naiss. :
adresse :	tel :	fax :
Nom Trésorier :	prénom :	date naiss. :
adresse :	tel :	fax :
Nom Correspondant de la section USEP :	prénom :	date naiss. :
adresse :	tel :	fax :

Caractéristiques

Votre association a été déclarée le/...../..... à la Préfecture de

L'association USEP organise-t-elle d'autres activités que le sport scolaire ?

NON OUI

Si oui : précisez :

Nombre de classes adhérentes à l'USEP :

Nombre de classes dans l'école :

L'association dans les dispositifs publics

Votre association est-elle impliquée dans un :

- Accompagnement éducatif 5 0 2 1 Contrat Educatif Local 5 0 0 2 Projet Educatif Local 5 0 0 1 Réseau d'éduc. prioritaire 5 0 2 0 Zone d'éduc. prioritaire 5 0 0 4
- autre précisez :

Sur quels territoires se déroulent habituellement les activités ?

- Communauté d'agglomération 4 0 1 0 Communauté de communes 4 0 1 3 Commune 4 0 1 2 département 4 0 0 5 région 4 0 0 6 quartier 4 0 1 1

INFORMATIONS CNIL

La Ligue de l'enseignement déclare ses fichiers de membres et d'associations affiliées à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Veuillez vous adresser à votre Fédération départementale.

Acceptez-vous de recevoir des informations de la Ligue de l'enseignement, de l'UFOLEP, de l'USEP ? Oui Non
Acceptez-vous de figurer dans un annuaire papier ou électronique des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement, de l'Ufolep, de l'Usep ? Oui Non
Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP, l'USEP communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires ? Oui Non

A LIRE, DATER ET SIGNER OBLIGATOIREMENT PAR LE PRÉSIDENT

Dans le cadre du système déclaratif en vigueur qui contractualise la relation assurance entre l'APAC et l'association USEP, il est vivement conseillé de compléter la fiche diagnostic spécifique APAC/USEP.

Par ailleurs, la fiche diagnostic reste nécessaire pour la validation de vos assurances concernant les activités hors temps scolaire, telles que -accueil de loisirs, activités péri-scolaires, activités avec accueil de public (bals, kermesses), dispositifs d'accompagnement scolaire, etc. **En tout état de cause, aucune attestation d'assurance (exemples : occupation de locaux occasionnels, responsabilité civile d'une action) ne pourra être délivrée par les services de l'APAC en l'absence du retour de cette fiche diagnostic dûment remplie.**

L'affiliation à la Ligue de l'enseignement permet à l'association USEP ou à l'association scolaire de bénéficier gratuitement de la « MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION » de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la Responsabilité Civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents.

J'atteste :

- accepter les conditions d'affiliation et avoir pris connaissance de la notice descriptive d'assurance qui m'a été remise,
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale.

Date et signature du Président de l'association : le _____, Signature

A noter : Au-delà des activités USEP en temps scolaire ou hors temps scolaire, la carte péri-scolaire est un véritable passeport assurance qui couvre l'enfant dans les activités et manifestations péri-scolaires extérieures à l'école si elles s'inscrivent dans le projet pédagogique de l'établissement et si elles sont matérialisées par un contrat éducatif local ou une convention de partenariat.

Si leur effectif correspond à l'effectif de l'établissement, celui-ci bénéficie sur simple demande du directeur, sans cotisation supplémentaire, de la garantie « contrat d'établissement » pour l'ensemble des activités à l'intérieur et à l'extérieur de cet établissement : responsabilité civile, assistance juridique, accidents corporels, biens des personnes et assistance aux personnes.

USEP - Fal 44

9 rue des Olivettes – BP 74107 – 44041 Nantes cedex 1

Tel : 02 51 86 33 26 – fax : 02 51 86 33 29 – mail : affi.usep44@laligue44.org – site : www.usep44.org



Le sport scolaire de l'École publique

COMMANDE DE LICENCES USEP ELEMENTAIRE

GROUPES CLASSE				
Nom enseignant	Niveaux	Nombre d'enfants	Coût de la licence	Coût Total Classe
1-			x 6.70 €	
2-			x 6.70 €	
3-			x 6.70 €	
4-			x 6.70 €	
5-			x 6.70 €	
6-			x 6.70 €	
7-			x 6.70 €	
8-			x 6.70 €	
9-			x 6.70 €	
10-			x 6.70 €	
11-			x 6.70 €	
12-			x 6.70 €	
13-			x 6.70 €	
Total général			x 6.70 € = €

dont nombre d'enfants adhérents à l'amicale laïque : x 3.65 € * venant en déduction	- €
dont nombre d'enfants adhérents à une autre amicale laïque : x 1.82 € * venant en déduction	- €

TOTAL LICENCES élémentaire

(Coût des groupes classes moins les enfants déjà adhérents dans une A.L. s'il y en a)

..... €.

Nbre d'adhérents enfants par catégorie	filles	garçons
élémentaires		
établissements spécialisés		
autres		
Nbre total d'enfants adhérents :		

* Ce montant sera automatiquement déduit du tarif lors du traitement informatique du dossier avec le croisement des données des Amicales Laïques dans webaffiligue.



Le sport scolaire de l'École publique

COMMANDE DE LICENCES USEP MATERNELLE

GROUPES CLASSE				
Nom enseignant	Niveaux	Nombre d'enfants	Coût de la licence	Coût Total Classe
1-			x 6.36 €	
2-			x 6.36 €	
3-			x 6.36 €	
4-			x 6.36 €	
5-			x 6.36 €	
6-			x 6.36 €	
7-			x 6.36 €	
8-			x 6.36 €	
9-			x 6.36 €	
10-			x 6.36 €	
11-			x 6.36 €	
12-			x 6.36 €	
13-			x 6.36 €	
Total général			x 6.36 € = €

dont nombre d'enfants adhérents à l'amicale laïque : x 3.31 € * venant en déduction	-€
dont nombre d'enfants adhérents à une autre amicale laïque : x 1.48 € * venant en déduction	-€

TOTAL LICENCES maternelle

(Coût des groupes classes moins les enfants déjà adhérents dans une A.L. s'il y en a)

.....€.

Nbre d'adhérents enfants par catégorie	filles	garçons
maternelles		
établissements spécialisés		
autres		
Nbre total d'enfants adhérents :		

* Ce montant sera automatiquement déduit du tarif lors du traitement informatique du dossier avec le croisement des données des Amicales Laïques dans webaffiligue.



COMMANDE DE LICENCES USEP

n'est pas adhérent dans une association Ligue (1)			Total
sans carte FAL(1) 26.00 €	Nombre : 26.00 €H F€
total		€.

(1) Personnes concernées par le règlement de la totalité (carte FAL et licence USEP) :

Celles et ceux qui n'adhèrent à aucune autre association ou amicale laïque affiliée à la FAL. (Si par exemple une adhésion supplémentaire est effectuée par l'adulte en cours d'année dans une autre association, l'adhésion FAL ne sera pas réclamée une seconde fois).

déjà adhérent dans une association Ligue (2)			Total
dans la même association 9.98 €	Nombre :x 9.98 €H F€
dans une autre association 15.77 €	Nombre :x 15.77 €H F€
total		€.

(2) Personnes concernées uniquement par le règlement de la licence USEP :

Celles et ceux qui adhèrent déjà à une association ou amicale laïque affiliée à la Ligue. Il n'est réglé dans ce cas que la part correspondant à la licence USEP. L'adhésion par l'association dans webaffiligue doit être effectuée avec le code d'activités correspondant à l'activité pratiquée ou avec le code « 9991 » après avoir décoché la licence USEP précédente. Celle-ci est néanmoins différenciée du fait que l'individu est déjà affilié ou non à la même association. La part assurance RC est en effet due pour l'affiliation à chaque association différenciée.

Exemple (valable pour les adultes et les enfants)

- adhérent qui pratique une activité dans une autre amicale laïque et qui adhère également à l'USEP dans une autre association scolaire : dans ce cas, la somme due sera de 15.43 €
- adhérent qui pratique une activité dans une amicale laïque et qui adhère également à l'USEP via la section de cette même amicale laïque, règlera dans ce cas, la somme de 9.75 €

TOTAL LICENCES ADULTES avec et sans carte FAL€.
TOTAL LICENCES ENFANTS avec et sans carte FAL€.
CUMUL TOTAL (total licences ENFANTS et ADULTES)€.

(ne pas joindre le règlement lors de l'envoi

Un appel à cotisation vous sera adressé après enregistrement du dossier)

Nota : L'USEP est le secteur sportif de la F.A.L. 44. Lorsque l'enseignant adhère à l'USEP, il adhère également à la FAL. **L'adhésion à l'USEP est le choix pédagogique de l'enseignant et à ce titre, il doit être licencié à l'USEP.**

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations données ci-dessus.

A le/...../.....

Signature du responsable de l'association :

*** Ce montant sera automatiquement déduit du tarif lors du traitement informatique du dossier avec le croisement des données des Amicales Laïques dans webaffiligue.**

La saison commence le 1^{er} septembre 2020 et se termine le 31 août 2021 - Remplir le document au stylo noir et écrire en lettres majuscules. Votre bulletin d'adhésion sera validé à compter de sa date de réception par la fédération départementale.

No d'adhésion

VOTRE ASSOCIATION

Nom de l'association

No affiliation

Nom de l'école

Si vous êtes rattaché.e à une classe : Nom et Niveau

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom d'usage

Sexe : Homme Femme

Nom de naissance

Né(e) le

Prénom 1

Prénom 2

Prénom 3

(Les informations sur votre lieu de naissance doivent être renseignées. Elles sont nécessaires pour la vérification d'honorabilité des licenciés).

Etes-vous né en France ? Oui, compléter : No du département

Ville

Code postal

Non, compléter : Nom du pays

Ville

Votre Père : Nom

Prénom

Votre Mère : Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Mail

INFORMATION ASSURANCE

Au titre de l'affiliation de votre association à la Ligue de l'enseignement, à l'USEP, de son adhésion à l'APAC, et grâce à votre adhésion, vous bénéficiez lors de vos activités associatives des garanties d'assurance (responsabilité civile personnelle, Individuelle Accident, Défense Pénale et Recours, Assistance Rapatriement) de la Multirisque Adhérents Association Scolaire – Activités Socioéducatives culturelles et sportives.

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par La LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Ces données à caractère personnel, celles relatives aux opérations d'affiliation, à la gestion des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les produits et services proposés ou distribués par LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Elles peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant leur demande à l'adresse RGPDAFFI@LALIGUE.ORG. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

L'enregistrement d'une adresse email par le responsable associatif ou le département dans votre fiche d'adhésion déclenchera une demande d'autorisation par mail auprès du propriétaire de l'adresse lui demandant d'autoriser cet enregistrement et de choisir les modes d'utilisation de son email.

Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'Ufolep, l'Usep communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires* ? Oui Non

ACCES A VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

En respect de la RGPD, vous pouvez accéder à vos informations personnelles communiquées lors de la demande de licence Usep par votre association à l'Usep. Une fois votre licence délivrée par l'Usep, votre responsable associatif doit vous remettre une licence sur laquelle figure votre numéro d'adhérent qui va vous permettre d'accéder à votre espace personnel Webaffiligue-Adhérent et à vos données personnelles enregistrées. Connectez-vous à <https://www.affiligue.org> et cliquez sur « Recevoir mes identifiants ». Vous recevrez vos identifiants sur le mail communiqué lors de votre demande de licence. Pour plus d'informations, prenez contact avec votre responsable associatif.

CONTROLE D'HONORABILITE

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives(*) au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par l'Usep nationale aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

(*) à l'USEP, l'ensemble des adultes est concerné et/ou par les fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives soit en tant que dirigeant d'association soit en tant qu'adulte au contact des enfants (animation ou accompagnement).

J'ai compris et j'accepte ce contrôle

Date et signature obligatoire

Licence USEP « Adulte » à compter du 1^{er} septembre 2020 :

L'USEP met en place un nouveau document d'adhésion pour les licenciés « adulte » afin d'obtenir toutes les informations nécessaires pour procéder à la vérification, à l'honorabilité des encadrants sportifs.

- **Document obligatoire** intitulé « **licence adulte à une association USEP** » :

à renseigner et signer par le licencié lui-même (pour l'informer du contrôle d'honorabilité obligatoire pour tous les licenciés USEP) et à joindre au dossier d'adhésion ou de ré adhésion de l'école à l'USEP.

Attention : si la case « **j'ai compris et j'accepte le contrôle** » n'est pas cochée, la demande de licence sera impossible.

Information sur le R.G.P.D. pour les affiliations :

Le **Règlement Général de Protections des Données personnelles** s'applique aux fédérations, aux associations affiliées, etc... qui appellent des « données personnelles » c'est-à-dire toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable directement ou indirectement (nom , prénom, adresse postale, adresse mail, etc.).

Nos procédures d'affiliation et d'adhésion, le site internet Webaffiligue appliquent des procédures de traitement et de stockage conforme à la RGPD depuis son entrée en vigueur en mai 2018. Plus particulièrement, Webaffiligue-Association et Webaffiligue-Adhérent apportent une réponse à tous les responsables des associations affiliées soucieux de devoir se conformer à la RGPD pour la protection et le respect des données de leurs adhérents.

Remarque :

Suite aux modifications de la RGPD sur l'enregistrement d'une adresse e-mail et de son utilisation dans une base de données, nous avons apporté en mai 2020 des modifications sur Webaffiligue pour que la personne titulaire du compte mail :

- autorise l'enregistrement de son adresse mail personnelle
- définisse en détail chaque type de communication qu'il autorise à recevoir par mail

En conclusion :

- la saisie d'une **même adresse e-mail ne sera plus possible sur plusieurs personnes différentes**

Adhésion uSeP de l a classe

(Saison 2020-2021)



Des raisons juridiques et d'assurance nous imposent de vous demander la liste des enfants adhérents. C'est pourquoi vous devez fournir à la délégation départementale, un fichier informatique OpenOffice Calc, Excel ou ONDE (ex Base élèves par classe).

Si vous fournissez un fichier Excel ou Open Office Calc, Il n'y a besoin que de 6 colonnes :

Nom Elève / Prénom Elève / Date Naissance / Sexe / Classe - nom de l'enseignant / niveau

Le fichier doit être enregistré en .csv.

Ce fichier doit être enregistré au format .CSV et se présenter suivant le modèle ci-dessous en respectant la casse des entêtes de colonnes (**un fichier par classe**):

- Les noms et prénoms des enfants doivent impérativement être enregistrés selon le modèle ci-dessous **sans caractère accentué** (sans accent ni tiret de séparation pour les noms ou prénoms composés).
- La colonne « Sexe » doit contenir les données F ou M.
- La colonne « Date de naissance » doit contenir une date au format semblable à : 12/03/2016.
- La colonne « Classe » doit contenir le nom de l'enseignant
- La colonne « niveau » doit contenir le niveau de la classe

Exemple :

Nom Elève	Prénom Elève	Date Naissance	Sexe	Classe	Niveau
ADOU	Paul	09/03/2008	M	Mme Dupont	CM1
AUDOYE	Morgane	12/06/2008	F	Mme Dupont	CM1
MARTIN DUVAL	Marie Christine	15/12/1999	F	Mme Dupont	CM1

Si vous fournissez un fichier Base-élèves :

- Il faudra un fichier par classe
- L'enseignant ne doit pas manipuler ou modifier le fichier généré par ONDE : dans le respect de la CNIL, aucune adresse ne sera prise en compte même si elle est présente dans le fichier.
- **Voici la procédure pour extraire le fichier :**
 - ouvrir le menu « listes » (à droite du menu),
 - choisir : liste d'élèves pour extraction,
 - choisir la classe ou le niveau que l'on veut éditer (exemple : CE2),
 - chercher l'icône de la liste extraite, le format .CSV apparaît

Pour les 2 procédures ci-dessus, renommer le fichier en précisant, le niveau de la classe, le nom de l'enseignant et l'école (ex : CM2 CHEVALIER P Guy Cadou Nantes) et enregistrer pour envoi par mail en pièce jointe.

Attention: Pour nous contacter, 2 adresses mail sont à votre disposition

adresse exclusivement réservée
aux affiliations :
affi.usep44@laligue44.org



adresse exclusivement réservée
à toute correspondance avec le
comité départemental :
usep44@laligue44.org

**MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DES ELEMENTS CI-DESSOUS
AVANT L'ENVOI DU CAHIER D'AFFILIATION ET DES FICHIERS**

VOUS ETES UNE ASSOCIATION SCOLAIRE	VOUS ETES UNE SECTION D'AMICALE LAIQUE
La réception du dossier d'affiliation complété nous permettra de valider votre affiliation à la FAL 44 (gratuite), donc à l' assurance APAC .	L'amicale laïque doit valider son affiliation pour l'année 2019 - 2020 à la FAL 44 afin que votre école soit inscrite à l'USEP et que les élèves et enseignants concernés soient assurés dans le cadre des activités USEP.
N° D'AFFILIATION C'est le numéro attribué à votre association ou amicale laïque au sein du réseau FAL 44. Il comporte 9 chiffres : 0 + code INSEE de la commune (par ex 44115 pour Oudon) et les trois derniers chiffres pour l'enregistrement des associations de la commune affiliées à la FAL 44. Il est repris sur les cartes d'adhésion ainsi que sur les factures.	
RENSEIGNEMENTS DIVERS	
Nom – prénom – date de naissance - adresse sont les éléments nécessaires pour enregistrer les données de votre association sur notre logiciel Webaffiligue.	L'amicale laïque renseigne ces données lors de son affiliation à la FAL 44. Nous les retrouvons donc sur Webaffiligue. Il vous restera à renseigner le nom du.de la correspondant.e de la section USEP.
Correspondant de la section USEP : c'est la personne à qui sera adressé le courrier, notamment les factures ; si vous souhaitez que le courrier parvienne à l'école, signalez-le sous la section renseignement divers	Les factures portent l'adresse du correspondant désigné par l'amicale laïque ou celle du siège social de l'amicale, selon ce qui aura été précisé à l'affiliation.

FICHIER DES ELEVES

Les **fichiers Excel** que vous nous transmettez doivent être **enregistrés au format .csv** pour leur traitement sur Webaffiligue (enregistrement et édition des cartes d'adhérents).

Vous pouvez transmettre un fichier regroupant l'ensemble des classes concernées, ou un fichier par classe.

Merci de veiller à ce que les fichiers ne comportent aucun caractère spécial

(tout accent, tréma, cédille, trait d'union...)

et qu'un unique espace sépare les prénoms ou noms composés.

La présence de caractères spéciaux ou d'espacements multiples est source de doublons, en termes :

- **d'inscription** si le nom n'est pas saisi de la même façon que l'année précédente,
- **de facturation**, si l'adhérent.e est inscrit.e dans une amicale laïque, en dehors de l'USEP.

Nom de l'association ou de l'organisme :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Date de la création :

Correspondant de l'association :

Tél :

Fax :

E.mail :

Site Web :

A remplir par la Délégation départementale

Nouvelle affiliation ou Affiliation depuis

Son numéro d'affiliation :

Le nombre de cartes délivrées :

Jeunes

Adultes

Les éventuels contrats CAP ou RAT souscrits :

Les autres contrats optionnels souscrits (TRM, MBP, ...) :

CAP : Convention d'Assurance Personnalisée

RAT : Risques Activités Temporaires/Activités Associations Temporaires

TRM : Tous Risques Mobilier/Matériel

MBP : Multirisque Bâtiments Permanents

OBJET STATUTAIRE ET / OU SOCIAL :

(Loi 1901 ou Loi 1908)

Activités principales : activités sportives scolaires USEP autres que mécaniques et aériennes

Si tel n'est pas le cas, préciser :

Les conditions générales précisent que chaque participant membre actif de l'association est titulaire d'une licence USEP (liste nominative à tenir à disposition).

De ce fait, pour les activités temporaires ou les manifestations ouvertes à des non licenciés (activités sportives ou culturelles, accueil de loisirs, activités péri-scolaires, activités avec accueil de public (bals, kermesses), dispositifs d'accompagnement scolaire, etc), il est nécessaire (en hors temps scolaire) de renseigner le tableau ci-après.

ACTIVITES HORS TEMPS SCOLAIRE*

• Liste des activités et effectifs des participants

1
2
3
4
5
6

	Enfants USEP adhérents déjà assurés	Adultes USEP adhérents déjà assurés	Enfants non licenciés USEP À ASSURER	Adultes non licenciés USEP À ASSURER	Dates des manifestations ou périodes d'activités temporaires
1					
2					
3					
4					
5					
6					

* Si vous avez sous-évalué l'effectif, il vous est possible de le régulariser avant le début des épreuves ou de la manifestation au numéro suivant : **0 800 10 10 58** (Numéro vert).

Attention : la garantie Multirisque Adhérents Association (liée à la prise de licence USEP) ne couvre pas votre mobilier/matériel, ni vos éventuels locaux permanents, ni les véhicules de votre association. Aussi, nous vous invitons à vous rapprocher de votre Délégation départementale afin de vous assurer.

Ce questionnaire a été rédigé conformément aux dispositions de l'article L.113-2 du Code des Assurances qui oblige l'assuré à répondre exactement aux questions posées par l'assureur sur les circonstances qui sont de nature à faire apprécier les risques à garantir et à déclarer en cours de contrat les circonstances nouvelles qui ont pour conséquence soit d'aggraver les risques soit d'en créer de nouveaux et rendent de ce fait inexacts ou caduques les réponses faites.

Par conséquent, je certifie que les données renseignées ici sont conformes à la situation de mon association et ne comportent aucune restriction de nature à limiter l'appréhension des risques.

Fait à

Le

L'ASSOCIATION

Signature précédée de la mention « Certifié exact »
Qualité du signataire

tArifs usep 2020-2021

.....

LICENCE ENFANT

	2019 - 2020		2020 - 2021	
	<i>élémentaire</i>	<i>maternelle</i>	<i>élémentaire</i>	<i>maternelle</i>
USEP nat	2,83	2,49	2,87	2,53
FAL 44	1,82	1,82	1,82	1,82
Affil. *	0,20	0,20	0,20	0,20
USEP 44	1,85	1,85	1,81	1,81
	6,70	6,36	6,70	6,36

* correspond à l'affiliation "Association" répartie sur les licences "enfant" afin de mutualiser les coûts entre associations,

LICENCE ADULTE

	2019 - 2020	2020 - 2021
USEP nat	11,40	11,40
FAL 44	10,25	10,25
USEP 44	4,35	4,35
	26,00	26,00



Le sport scolaire de l'École publique